

BE-A0523_703813_807521_FRE

Inventaire des archives du notaire Henri
Antoine Barbieri à Liège, 1702-1761



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Minutes.....	7
1 - 52 Minutes. 1702 - 1761.....	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Barbieri Henri Antoine (Liège)

Période:

1702 - 1761

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.1532

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 52.00
- Etendue inventoriée: 1.10 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI, Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement consultables par le notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être consultés.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Cet inventaire remplace l'inventaire n° R2/31 " Barbieri, H. A. ", dans *Catalogue des protocoles de notaires*, 3e éd. Liège, p. 3.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Henri Antoine Barbriere (Liège).

HISTORIQUE

Le notaire Henri Antoine Barbriere est né entre 1662 et 1672. Il a exercé de 1702 à 1761 à Liège. Il a été admis à la bourgeoisie de la cité de Liège le 7 novembre 1705. Il est décédé nonagénaire le 5 janvier 1762 dans la paroisse Saint-Adalbert à Liège ².

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

ARCHIVES

Les minutes du notaire Barbriere étaient déjà conservées aux Archives de l'État à Liège en 1938 ³.

2 Archives de l'État à Liège, " Conseil privé ", n°55, f° 185 et Registre des décès de la paroisse Saint-Adalbert, consultable en ligne sur <https://genealogie.arch.be>.

3 G. HENNEN, Inventaire des protocoles de notaires conservés aux Archives de l'État à Liège, Tongres, 1938, p. 16.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent partiellement la période d'exercice du notaire Henri Antoine Barbieri de 1702 à 1761. Les années 1703-1705, 1711-1712, 1714, 1718-1720 sont manquantes.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé.

Description des séries et des éléments

I. MINUTES

1	1 - 52 MINUTES. 1702 - 1761. 1702.	1 chemise
2	1706.	1 chemise
3	1707.	1 chemise
4	1708.	1 liasse
5	1709.	1 chemise
6	1710.	1 chemise
7	1713.	1 chemise
8	1715.	1 chemise
9	1716.	1 chemise
10	1717.	1 chemise
11	1721.	1 chemise
12	1722.	1 chemise
13	1723.	1 chemise
14	1724.	1 chemise

15	1725.	1 chemise
16	1726.	1 chemise
17	1727.	1 chemise
18	1728.	1 chemise
19	1729.	1 chemise
20	1730.	1 chemise
21	1731.	1 chemise
22	1732.	1 chemise
23	1733.	1 chemise
24	1734.	1 chemise
25	1735.	1 chemise
26	1736.	1 chemise
27	1737.	1 chemise
28	1738.	1 chemise
29	1739.	1 chemise
30	1740.	1 chemise

31	1741.	1 chemise
32	1742.	1 chemise
33	1743.	1 chemise
34	1744.	1 chemise
35	1745.	1 chemise
36	1746.	1 chemise
37	1747.	1 chemise
38	1748.	1 chemise
39	1749.	1 chemise
40	1750.	1 chemise
41	1751.	1 chemise
42	1752.	1 chemise
43	1753.	1 chemise
44	1754.	1 chemise
45	1755.	1 chemise
46	1756.	1 chemise
47	1757.	

		1 chemise
48	1758.	1 chemise
49	1759.	1 chemise
50	1760.	1 chemise
51	1761.	1 chemise
52	Actes partiels. [1702-1761].	1 chemise